



FÉDÉRATION des PERSONNELS des SERVICES PUBLICS et des SERVICES de SANTÉ

Région LIMOUSIN – POITOU – CHARENTES

GROUPEMENT DEPARTEMENTAL DE LA CORREZE

## SYNDICAT FO VILLE, CCAS ET AGGLO DE BRIVE

Brive, le 02 avril 2021

**Monsieur Frédéric SOULIER**

Maire de Brive

Président de l'Agglo de Brive

Président du CCAS

OBJET : demande de mise en place du télétravail au sein de nos collectivités

**Monsieur le Maire, Monsieur Le Président,**

A plusieurs occasions, nous vous avons interpellé sur la mise en place du télétravail au sein de nos trois collectivités dans la cadre des mesures sanitaires liées à la pandémie de la COVID 19 (cf courrier du 20 octobre 2020, Comité Technique de décembre 2020, les p'tites inFOS du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 et participation au groupe de travail avec l'Administration).

Au vu du nombre sans cesse croissant des cas de COVID au sein de nos collectivités – et à tous les niveaux de la chaîne hiérarchique – et pour suite à l'allocution du Président de la République mercredi dernier, il nous semble impératif que le télétravail soit la règle et se généralise au sein des services pour la protection des agents, dès lors que les missions de ceux le permettent et toujours dans le respect de la continuité du service public.

Dans un contexte de risque épidémique accru, il nous semble que l'heure n'est plus à l'expérimentation d'un système de travail « délocalisé sur des sites tiers » dans une vision de gestion des ressources humaines à long terme. La mise en place du télétravail doit avant tout permettre d'assurer la sécurité et la santé des agents dont vous avez la responsabilité, en limitant les déplacements des agents et en réduisant au maximum le temps sur site.

Actuellement, de nombreuses collectivités au niveau départemental ont déjà généralisé le télétravail pour leurs agents, en leur permettant d'accomplir à domicile les missions qui sont les leurs. Il est incompréhensible que cela ne soit pas le cas pour nos trois collectivités.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette légitime requête,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sincères salutations.

Pour le Conseil Syndical,

La Secrétaire Générale

**Stéphanie BRETIN**